



CLECT – Désignation des membres

Délibération n°2026-07-11

Conseil municipal du 17 septembre 2026

Le Conseil municipal de la Commune de GOUEZEC s'est réuni en session ordinaire le jeudi 17 septembre 2026 à dix-neuf heures trente à la mairie, sous la présidence de Monsieur DECAUDIN Sébastien, Maire.

Présents :

M.DECAUDIN SEBASTIEN, Maire, MME MOAL MARIE-JOËLLE, M. ISSE DENIS, MME BRUSSEAUX CATHERINE, M. BETOUS PATRICK, Adjoints,
MME GADAL HELENE, MME LEPINE BETTY, M. VAGNER JEAN-FRANÇOIS, MME JAFFRE SABRINA, MME MONDOT VIRGINIE, M. LAMARRE MAXIME, M. PRAT VINCENT, MME LE DOARE NOLWENN, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs :

M. GUEVEL KELAN donne pouvoir à M. ISSE DENIS

Secrétaire de Séance :

M. ISSE DENIS

Membres en exercice : 15

Exposé des motifs :

Dans la cadre de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), instance obligatoire dans toutes les intercommunalités à fiscalité professionnelle unique (FPU). Son rôle principal est d'évaluer les transferts de charges entre les communes membres et l'intercommunalité afin de neutraliser les impacts financiers de ces transferts par l'ajustement des attributions de compensation.

Elle peut jouer un rôle prospectif avant un transfert ou une rétrocession de compétence, mais également sur l'évolution des attributions de compensation.

La commune de Gouézec doit désigner un titulaire et un suppléant.

DELIBERATION

Le Conseil municipal nomme les personnes suivant membre de la CLECT :

Titulaire	Suppléant
Mme MOAL Marie-Joëlle	Mme ODEON Emilie

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

| Pour : 15

| Contre : 0

| Abstentions : 0

Fait et délibéré à Gouézec, le 17/09/2026
Pour extrait conforme

Le Maire,
Sébastien DECAUDIN



Le Secrétaire
Denis ISSE